MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE

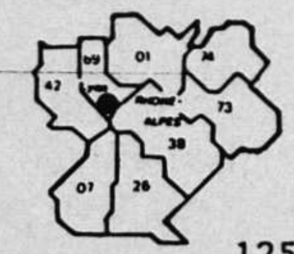


Avertissements agricoles

EDITION
ARBO. VITI.

BULLETIN PÉRIODIQUE DE LA STATION D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

RÉGION RHÔNE-ALPES



DIRECTION RÉGIONALE DE L'AGRICULTURE ET DE LA FORÊT
SERVICE RÉGIONAL DE LA PROTECTION DES VÉGÉTAUX
RHÔNE-ALPES

125 F
ABONNEMENT ANNUEL : [redacted]
RÉGISSEUR RECETTES D.R.A.F.

165, rue Garibaldi -Bât. B- B.P. 3202 - 69401 LYON CEDEX 03
Tél. : 78.63.25.65

29 Février 1988 N° de série continue 350 Bulletin n° 4

ARBRES FRUITIERS

Tavelure du poirier	: intervenez dès le stade C3-D
Psylle du poirier	: pas d'intervention aux colorants nitrés au-delà du stade C
Moniliose de l'abricotier	: protégez les bourgeons à fleur dès le stade C
Puceron vert du pêcher	: intervenez avant l'ouverture des fleurs
Cloque du pêcher	: les contaminations sont toujours possibles

TAVELURE DU POIRIER

De nombreux ascospores sont mûrs, aussi des projections pourront avoir lieu lors des prochaines pluies.


C3


D

Dès que le stade C3-D sera atteint, appliquez une bouillie cuprique à raison de 250 g de cuivre métal par hl.

Le cuivre est efficace envers les maladies bactériennes.

PSYLLE DU POIRIER

Durant la période du 12 Février au 23 Février, les conditions climatiques ont permis d'appliquer les colorants nitrés.

Ces produits sont utilisables jusqu'au stade C du poirier. Sur la variété William's, les applications ne sont plus possibles (stade C atteint).

MONILIOSE DE L'ABRICOTIER

Les traitements au cuivre, applicables au stade C (bouton rouge), peuvent être effectués sur la variété BERGERON, aussi bien dans la région de LA ROCHE DE GLUN que sur le plateau de LARNAGE.

Par la suite, la protection des fleurs (stade D à H) doit être assurée à l'aide de fonticides de synthèse.

Produits utilisables :

* Groupe des benzimidazoles
  bénomyl : 30 g de ma/hl BENLATE
  thiophanate méthyl : 70 g de ma/hl PELT
  carbendazime : 30 g de ma/hl (nombreuses spécialités)

  Attention, afin d'éviter le phénomène d'accoutumance, ne pas multiplier les traitements aux benzimidazoles.

Imprimerie de la Région RHÔNE-ALPES - Directeur Gérant : J.C. FAUDRIN - Commission Paritaire de Presse N° 477 AD

* Autres fongicides

bitertanol	30 g de ma/hl	BAYCOR 300 EC
iprodione	75 g de ma/hl	KIDAN - ROVRAL
procymidone	75 g de ma/hl	SUMISCLEX
triadiménol	10 g de ma/hl	BAYTAN 5 liquide
triforine	33,5 g de ma/hl	SAPROL - DENARIN - FUNGINEX
vinchlozoline	50 g de ma/hl	RONILAN

PUCERON VERT DU PECHER

Les éclosions d'oeufs d'hiver ont débuté, intervenez avant l'ouverture des fleurs avec l'un des produits suivants :

alphaméthrine	1,5 g de ma/hl	FASTAC
cyperméthrine	5 g de ma/hl	RIPCORD 5, KAFIL SUPER, MASTOR, CYMBUSH
deltaméthrine	1,25 g de ma/hl	DECIS
esfenvalérate	0,10 g de ma/ha	SUMI ALPHA
fluvalinate	4,8 g de ma/hl	KLARTAN
ethiophencarbe	50 g de ma/hl	CRONETON
lindane	31,5 g de ma/hl	Nombreuses spécialités
métamidophos	50 g de ma/hl	TAMARON, ORTHOTOX

(cette dernière matière active ne doit pas être employée de 15 jours avant la floraison jusqu'à la chute des pétales).

CLOQUE DU PECHER

Les contaminations sont toujours possibles, aussi, maintenez la protection.

Pour les variétés arrivant au stade D, utilisez du thirame (200 g de ma/hl) également efficace sur monilia.

VIGNE

Traitements d'hiver : arsénite de sodium (rappel) et huiles jaunes

ARSENITE DE SODIUM - ce traitement contre l'ESCA ou l'EXCORIOSE doit être fait au moins 15 jours après la taille et 15 jours avant le gonflement des bourgeons.

COCHENILLES - ACARIOSE - ERINOSE - Des cochenilles peuvent s'observer dans certaines parcelles en cette saison.

L'acariose et l'érinose se manifestent au printemps localement (l'acariose ralentit le débourrement et donne à la souche un aspect buissonnant, l'érinose provoque la formation de cloques sur les feuilles).

Si vous avez observé certains de ces parasites, nous vous conseillons d'effectuer un traitement aux huiles jaunes au tout début du gonflement des bourgeons (avant l'apparition de la bourre cotonneuse).

Produits utilisables : VERALINE 3 FLUIDE, ELGETIVER activé, SEPPIC Vigne, Traitement d'hiver UMUPRO.
Dose d'emploi : 2 à 3 l de produit commercial/hl. Ce traitement aux huiles jaunes a également une action contre les oeufs d'araignées rouges et l'excoriose.

D'autres traitements sont possibles :
- au stade B (bourgeon dans le coton) :
  . avec un oléoparathion contre les cochenilles, l'acariose et l'érinose
  . avec du soufre à la dose de 1600 g/hl contre acariose et érinose
- après le débourrement avec un produit acaricide contre l'acariose et l'érinose.

SI VOUS ETES DEJA REABONNE CETTE NOTE NE VOUS CONCERNE PAS

Pour les personnes qui n'ont pas encore envoyé leur réabonnement, veuillez le faire rapidement afin d'éviter une interruption de votre abonnement, nous vous en remercions.